

Maître Adélaïde FREIRE-MARQUES - Avocat au Barreau de BOURGOIN-JALLIEU 39 avenue Gambetta - 38300 BOURGOIN-JALLIEU

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Sur la commune de ARANDON-PASSINS (38510), 5344 Mas de Bramafan Cadastré section C n°359 d'une contenance de 00ha 26a 22ca

Une parcelle de terrain sur laquelle UNE MAISON a été édifiée comprenant : pièce de vie, salle de bains, wc, cuisine, trois pièces d'une superficie de 60,23 m².

BIENS INOCCUPES

MISE A PRIX: 30.000 EUROS (TRENTE MILLE EUROS)

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Avec application de l'article 1277 du Code de Procédure Civile,
si aucune enchère n'atteint le montant des mises à prix, le Juge peut constater l'offre la plus élevée

VISITE PREVUE SUR PLACE LE LUNDI 17 MARS 2025 A 14 HEURES

ADJUDICATION FIXEE AU VENDREDI 04 AVRIL 2025 à 10H00 Tribunal Judiciaire de BOURGOIN-JALLIEU Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières Salle n°3 - 12 rue du Tribunal - 38300 BOURGOIN-JALLIEU

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Le **Service Gestion des Patrimoines Privés**, Pôle Missions Domaniales représenté par Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de RHONE ALPES et du Département du RHONE domicilié 3 rue de la Charité 69268 LYON CEDEX 2 désigné en qualité de curateur de la succession de :

- Monsieur Albert TARSIA né le 6 février 1921 à LYON (69) décédé le 31 mars 2020 à LYON (69) demeurant de son vivant 14 rue des Chartreux 69001 LYON, selon ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de LYON en date du 24 février 2022,
- Madame Yvette Andrée VOISARD épouse TARSIA née le 25 novembre 1926 à LUNEVILLE (54) décédée le 6 janvier 1989 à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE (01) demeurant de son vivant Hameau de Creux Ferrat 01140 SAINT-DIDIDER-SUR-CHALARONNE, selon ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de BOURG-EN-BRESSE en date du 17 janvier 2024.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que

par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de BOURGOIN-JALLIEU, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments.

RENSEIGNEMENTS: Cahier des conditions de la vente n°25/00020 - Maître Adélaïde FREIRE-MARQUES, Avocat au Barreau de BOURGOIN-JALLIEU, 39 avenue Gambetta 38300 BOUGOIN-JALLIEU

SELARL ADK - Maître Florence Charvolin - Immeuble Le Britannia - Bât A - 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - ventesimmo@adk-avocats.fr

Greffe du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal judiciaire de BOURGOIN-JALLIEU (Cahier des conditions de la vente n° 25/00020)

Internet: www.info-encheres.com; www.adk-avocats.com;